

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

N° DBC 20211013-05

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCOCommunauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants :

20

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2021 à 13H**Date de la convocation :** 6 octobre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 octobre 2021 A 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Stéphane RODIER à Hélène BOUDON

Membres du Bureau excusés : Rachel BOURNIER, Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Patrick SAUZEDDE**Membres du Bureau absents :** Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS (AAP) FRANCE RELANCE
« TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES » POUR L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DESTINÉ
AU GRAND PUBLIC DE L'ESPACE FRANCE SERVICE (EFS)-
FABRIQUE DE TERRITOIRE**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE (TDM), et notamment sa compétence optionnelle « création et gestion de maisons de services au public ».

Considérant l'enveloppe financière mobilisable en 2021 à l'échelle du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'AAP « Transformation numérique des collectivités territoriales » issu de France Relance et dont la vocation est de financer des projets de transformation numérique ayant un impact concret dans la relation à l'utilisateur.

Le rapporteur explique que les dossiers de candidatures à l'AAP « Transformation numérique des collectivités territoriales », doivent être déposés d'ici le 21 octobre 2021. Les projets présentés devront impérativement être engagés avant la fin de l'année 2021.

Il ajoute que l'équipement informatique destiné au grand public de l'EFS-Fabrique de territoire de COURPIÈRE semble pouvoir entrer dans ce cadre.

Les travaux de réhabilitation de l'actuel Pôle social intercommunal pour en faire l'EFS-Fabrique de territoire débiteront en décembre 2021. L'ouverture de l'équipement est programmée en juin 2022.

Pour rappel, l'objectif est à la fois d'accompagner les administrés dans la prise en main des outils informatiques et dans leurs démarches administratives, mais aussi de contribuer au déploiement de la culture numérique sur le territoire.

Aussi convient-il d'équiper très prochainement le site avec du matériel numérique destiné au grand public – hors équipement des bureaux des agents de l'EFS-Fabrique de territoire -, à savoir :

- 3 postes en consultation libre dans l'accueil-espace de co-travail, dont un dans un box de confidentialité, à disposition des usagers de l'EFS ;
- 10 postes et un vidéoprojecteur dans la salle informatique dédiée à la création, la conception et la formation numérique (OpenLab, ateliers découvertes, ateliers de formation, temps de prototypage) à destination des usagers de la Fabrique de territoire.

L'AAP permettrait de bénéficier d'une subvention forfaitaire de l'ordre de 20 000 € modulable en fonction de la taille de la collectivité porteuse, du coût du projet, de sa pertinence et de son impact. Aussi le plan de financement indiqué ci-dessous propose-t-il un financement à hauteur de 80%.

Dépenses	HT	Recettes	HT
EFS : - 3 postes informatiques en consultation libre	3 567.00 €	Etat – AAP France relance « Transformation numérique des collectivités territoriales »	13 076.00 €
Fabrique de territoire : - 10 postes informatiques - 1 vidéo projecteur	11 890.00 € 888.00 €	Autofinancement	3 269.00 €
TOTAL	16 345.00 €	TOTAL	16 345.00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la candidature de TDM à l'APP « Transformation numérique des collectivités territoriales » pour l'équipement informatique destiné au grand public de l'EFS-Fabrique de territoire de COURPIÈRE ;
- **Approuve** le plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter la subvention correspondante dans le cadre de France Relance ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 20

Membres présents : 19

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

